

Questions orales

dirait-il quelles limites, s'il en est, s'imposent à la croissance du gouvernement à Ottawa?

M. l'Orateur: A l'ordre. Si le premier ministre doit fournir ce renseignement, il pourrait fort bien le donner sous forme de déclaration à l'appel des motions. Le député pourrait sans doute formuler de nouveau sa question dans ce sens.

M. Roche: A la lumière d'une expansion de 10 p. 100 dans la Fonction publique depuis l'an dernier, le premier ministre dirait-il si ce facteur joue dans la détermination des impôts nationaux?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Si je voulais répondre de la façon que vous avez indiquée comme régulière, je ne ferai pas une déclaration dans ce sens, mais le ministre des Travaux publics prendrait peut-être la question en considération.

LE NOUVEL IMMEUBLE À HULL—L'ENGAGEMENT D'EXPERTS-CONSEILS

M. Steven E. Paproski (Edmonton-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Travaux publics. Peut-il expliquer pourquoi il a engagé des experts-conseils de l'extérieur, au prix de \$120,000, relativement à l'ouverture d'un nouvel immeuble gouvernemental à Hull, plutôt que de recourir aux services d'Information Canada?

L'hon. Jean-Eudes Dubé (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, non, il n'est pas exact d'affirmer que c'était simplement pour l'ouverture de l'immeuble. Ces fonds serviront à faire de la réclame pour les magasins, les boutiques et les restaurants, alors qu'ils seront une source de revenu pour le gouvernement du Canada et rendront l'immeuble très intéressant.

M. Paproski: Ce n'est pas la première fois que les services de cette société ont été retenus. La politique du ministre est-elle de passer outre à Information Canada? Après tout, cet organisme a dépensé des millions de dollars et personne ne veut l'utiliser. Mais pour quelle raison?

* * *

LA CULTURE CANADIENNE

MULTICULTURALISME—LA POLITIQUE DE RADIO-CANADA

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État. Compte tenu des déclarations répétées du gouvernement sur son désir d'encourager le multiculturalisme, le ministre accepterait-il de discuter avec les responsables de Radio-Canada leur politique de suppression des émissions faites en diverses langues par des stations dont Radio-Canada a déjà fait ou fera l'acquisition?

L'hon. James Hugh Faulkner (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je signale que Radio-Canada est régie par la loi sur la radiodiffusion. Nous avons reçu une lettre, dont le ministre d'État chargé du multiculturalisme a également reçu copie, émanant de la collectivité ukrainienne et adressée au Conseil de la radio-télévision canadienne. Je pense qu'il sera répondu à cette lettre en temps voulu mais j'estime que la méthode la plus...

• (1450)

Une voix: Asseyez-vous.

L'hon. M. Faulkner: ... appropriée consisterait probablement à soulever cette question après la réponse du président du CRTC au comité lorsque Radio-Canada comparaitra.

M. Hueglin: Étant donné que CKSB... je m'excuse.

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député de Winnipeg-Nord ayant soulevé ce sujet, il convient qu'il pose la première question supplémentaire.

M. Orlikow: Le ministre voulait-il dire, par sa réponse, qu'il n'a aucun droit de discuter de la politique gouvernementale avec Radio-Canada en matière de radiodiffusion et des volontés du gouvernement de même que celles de tous nos concitoyens?

L'hon. M. Faulkner: Monsieur l'Orateur, si la question est de savoir si je serais disposé à discuter avec Radio-Canada; bien sûr, je suis disposé à le faire.

M. Joe Hueglin (Niagara Falls): Monsieur l'Orateur, le poste CKSB de Winnipeg a toujours été un poste multilingue. Le ministre voudrait-il nous garantir qu'il en sera de même lorsqu'il aura été acquis et qu'il ne sera pas forcé uniquement français ou anglais?

M. Guay (Saint-Boniface): J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: Le député de Saint-Boniface invoque le Règlement.

[Français]

M. Guay (Saint-Boniface): Monsieur l'Orateur, j'aimerais porter à l'attention de la Chambre que la station CKSB est située dans le cœur de la ville de Saint-Boniface et, effectivement, depuis plusieurs années, rend service non seulement aux Canadiens français de l'ouest, mais aussi à tous les autres groupes ethniques.

* * *

AFFAIRES INDIENNES

LES PROPOS DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DES DROITS JURIDIQUES—LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE—DEMANDE D'EXPLICATION

[Traduction]

Mlle Flora MacDonald (Kingston et les Îles): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question au très honorable premier ministre. Étant donné que dans une déclaration à une délégation de l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique, le très honorable premier ministre leur avait dit qu'ils possédaient plus de droits juridiques que ne le croyait le gouvernement au moment de la publication du Livre blanc, le premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si le gouvernement a modifié la position qu'il avait adoptée lors de la publication du Livre blanc de 1969 et, dans l'affirmative, voudrait-il nous dire à quelle date une déclaration officielle sera faite à la Chambre à ce sujet?